EXPERTS-COMPTABLES

TVA : sécuriser les opérations courantes et complexes

La TVA reste la première source de rappels lors des contrôles. Ces deux jours reprennent la mécanique complète, puis traitent les opérations sensibles : déduction, prorata, opérations intracommunautaires et internationales, régimes particuliers.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs confirmés, chefs de mission et

PRÉREQUIS
Connaissances de base en TVA. dossiers et au portefeuille clients du cabinet.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les règles de territorialité et d'exigibilité.
- Sécuriser le droit à déduction et le calcul du coefficient de déduction.
- Traiter les opérations intracommunautaires et internationales.
- Appliquer les régimes particuliers les plus fréquents.
- Fiabiliser les déclarations et les contrôles de cohérence.

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et territorialité · 2 h 30

- Savoir où la TVA est due.
- Opérations imposables, exonérées et hors champ.
- Règles de territorialité des livraisons et des prestations.
- Autoliquidation : cas d'application.
- Atelier : Qualifier la TVA applicable à dix opérations.

M2 Base, taux et exigibilité · 2 h 00

- Calculer au bon moment.
- Détermination de la base d'imposition.
- Taux applicables et justification du taux retenu.
- Fait générateur et exigibilité selon la nature de l'opération.
- Atelier : Corriger les erreurs de taux et d'exigibilité d'un dossier.

M3 Droit à déduction · 2 h 30
- La zone de risque majeure.
- Conditions de fond et de forme du droit à déduction.
- Coefficients d'assujettissement, de taxation et d'admission.
- Régularisations et suivi des biens immobilisés.
- Atelier : Calculer un coefficient de déduction et ses régularisations.

M4 Opérations internationales · 2 h 30
- Les flux transfrontaliers.
- Livraisons et acquisitions intracommunautaires.
- Importations, exportations et régimes suspensifs.
- Obligations déclaratives associées aux flux internationaux.
- Atelier : Traiter les flux internationaux d'une entreprise exportatrice.

M5 Régimes particuliers · 2 h 00
- Les secteurs à règles propres.
- Immobilier, travaux et sous-traitance.
- Biens d'occasion, agences et opérations sur marge.
- Assujettis partiels et redevables partiels.
- Atelier : Traiter un dossier du secteur du bâtiment.

M6 Déclarations et contrôles · 2 h 30
- Fiabiliser la production.
- Rapprochement TVA déclarée / TVA comptabilisée.
- Contrôles de cohérence annuels et régularisations.
- Points de contrôle avant un contrôle fiscal.
- Atelier : Construire le tableau de rapprochement TVA d'un exercice.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. La formation professionnelle permanente doit rester cohérente avec les missions, les responsabilités et les besoins du professionnel.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr